Nations Unies A/HRC/31/NGO/210

Assemblée générale

Distr. générale
25 février 2016

Français seulement

Conseil des droits de l'homme
Trente et unième session
Point 6 de l'ordre du jour
Examen périodique universel

Exposé écrit* présenté par l'Association "Paix" pour la lutte contre la Contrainte et l'injustice, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[13 février 2016]

* Exposé écrit publié tel quel, dans la/les langue(s) reçue(s) par l'/les organisation(s) non gouvernementale(s), sans avoir été revu par les services d'édition.

GE.16-03002 (F)

Merci de recycler

Déclaration de l'Association « Initiative d'opposition contre les Discours extrémistes » Membre de l'Association « PAIX » pour la Contrainte et l'Injustice (APLCI) dotée du Statut ECOSOC/NU

Monsieur le Président ;

Mon association **« Initiative d'opposition contre le Discours extrémistes »** se félicite de la présentation de la délégation Mauritanienne et se réjouit de la mise en œuvre des recommandations du 1er cycle de 2010 relatives au rapatriement et à la réintégration dans le tissu socio-économique des rapatriés mauritaniens du Sénégal.

Dans ce cadre, mon association se félicite du retour organisé de plus de 24.000 Mauritaniens dans le cadre de l'opération clôturée, le 25 mars 2012, en présence du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés.

Enfin, nous recommandons à la délégation mauritanienne de poursuivre les efforts visant à renforcer la cohésion nationale et à lutter contre le discours extrémiste.

Je vous remercie.

L'Association **Initiative d'opposition contre les Discours extrémistes,** une ONG sans statut consultatif, partage également les opinions exprimées dans cet exposé.